

**Banque Nationale Suisse : aussi pour les communes.**

En début d'année 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a annoncé vouloir rétribuer les cantons dans une proportion nettement supérieure à celle initialement attendue.

Pour le canton du Jura, cela représente une enveloppe de 11.8 millions de francs au lieu de 5.9 millions espérés.

Au niveau du budget cantonal, par prudence, seul un montant de 2.7 millions de francs avait été porté au budget. Pour rappel, le budget présentait un déficit avoisinant les 4 millions de francs.

Avec cette manne très appréciable, le budget 2015 – sous réserve d'autres fluctuations – présente un bénéfice virtuel de 5.1 millions de francs.

Plusieurs solutions existent pour faire usage de ce bénéfice.

En faisant une petite rétrospective financière de l'année 2014, on constate qu'elle fut marquée par le travail de la Table ronde, suivie par tout le processus de la commission spéciale Opti-Ma. Cela a eu pour effet de limiter le déficit du budget 2015.

Si différentes discussions et procédures sont encore ouvertes sur l'une ou l'autre des 141 mesures Opti-Ma, il est à relever que les communes jurassiennes n'ont pas du tout bénéficié d'un quelconque avantage financier (hormis la suspension de la baisse linéaire des impôts pour 2015).

Afin que les communes jurassiennes puissent également profiter d'une embellie financière, **nous demandons au Gouvernement d'attribuer une partie de ce montant supplémentaire aux communes jurassiennes.**

Ainsi le canton tout comme les communes pourront faire le meilleur usage de cet apport financier (investissements, désendettement, limitation de la pression fiscale, aide culturelle ou sociale, etc.)

Delémont, le 25 février 2015

Pour le groupe **PCSI-Jura**

  
David Eray

